



FORMATION LES TMS

- **Objectifs**

- connaître les TMS,
- comprendre le fonctionnement du corps et du dos, pour mettre en place des actions pour se protéger.

- **Durée**

1 jour, soit 7 heures

- **Modalités de réalisation**

1 session correspond à 1 jour de formation pour 10 personnes maximum

- **Public**

Tout public

Prérequis : aucun.

En présentiel.

Lieu : à définir.

En salle équipée avec : paperboard, vidéoprojecteur, tables et chaises.

Horaires : proposées 9h00 – 17h00

- **Tarif** sur devis

- **Modalités d'accès à la formation :**

Formation en intra-entreprise.

Réalisation d'un entretien d'analyse du besoin en amont et de récolte des attentes et besoins des bénéficiaires de la formation.

- **Méthode et outils utilisés**

La formation est assurée avec une *méthodologie active*.

Les participants seront en action tout au long de la journée, en alternant :

- réflexion,
- questionnement,
- mise en situation,
- jeux,
- exercices.

De nombreuses activités ludiques permettent aux participants de comprendre le fonctionnement du corps afin de pouvoir mettre en place des actions le protéger.

- **Evaluations**

Une fiche d'évaluation de la formation est réalisée en fin de formation.

Un QCM d'évaluation des acquis est réalisé en fin de formation.

- **Présence**

Une fiche de présence est réalisée pour chaque journée.

- **Attestation de formation**

Une attestation de formation est remise pour chaque participant suite à l'évaluation des acquis.

- **Délai d'accès à la formation** : 1 mois en moyenne.

PROGRAMME

Introduction / brise glace

Les TMS et leurs enjeux

- De quoi parle-t-on ?
- Conséquences des TMS : les pathologies

Le fonctionnement de notre corps

- Le processus d'apparition des TMS
- Notre dos

Les actions à mettre en place

- Organisation du travail
- Actions individuelles
- Actions collectives

Clôture de la formation

Evaluation de la formation

Questionnaire d'évaluation des acquis

- **Accès aux personnes en situation d'handicap**

Intervenant directement dans les entreprises, UPEDAGOJI demande si des bénéficiaires sont en situation de handicap.

Si oui, un entretien téléphonique spécifique est réalisé avec le client pour vérifier :

- L'accès physique aux locaux de formation,
- Déployer une information claire sur les modalités de formation et d'évaluation adaptés au handicap,
- La sensibilisation au handicap des personnels, des apprenants et de l'entreprise.

UPEDAGOJI vérifie que l'ensemble des moyens matériels et humains sont mis en place dans l'entreprise pour permettre à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap de bénéficier pleinement d'une action de formation.

- **Compensation du handicap en formation**

UPEDAGOJI permet à toute personne en situation de handicap de s'engager dans un **parcours de formation** dans des conditions adaptées. UPEDAGOJI prend en compte les difficultés rencontrées en y apportant des solutions concrètes :

- Vérification de mise à disposition de matériels spécifiques comme des bureaux mobiles et inclinables, des fauteuils réglables ; de supports numériques et de matériels informatiques et pédagogiques adaptés aux différents **handicaps** ;
- Un accueil à temps partiel ou discontinu, avec une durée de **formation adaptée au handicap** ;
- L'aménagement des modalités d'évaluation ;

L'accompagnement, notamment lors des phases d'évaluations par une aide humaine (traducteur en langue des signes, secrétaire, etc.) si besoin.